

QUI SE CACHE DERRIÈRE LES CHIFFRES DES ENTRÉES ET DES SORTIES ?

Profil des recrutements et des départs sur les
marchés du travail belge et régionaux

Boogaerts Thomas, Huysmans Karen, Goesaert Tim en Struyven Ludo

Publié par
KU Leuven
HIVA - INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE TRAVAIL ET LA SOCIÉTÉ
Parkstraat 47 bte 5300, 3000 LEUVEN, Belgique
hiva@kuleuven.be
<http://hiva.kuleuven.be>

© 2024 HIVA-KU Leuven

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni rendue publique au moyen d'une impression, d'une photocopie, d'un microfilm ou par tout autre procédé sans l'accord écrit préalable de l'éditeur.

Table des matières

Introduction	5
1 Niveau d'études	7
2 Origine	13
3 Type de ménage	19
4 Position socio-économique	25
5 Conclusion	31

Introduction

Dans le cadre du projet Dynam-Reg, nous suivons l'évolution des flux d'entrée et de sortie des travailleurs en Belgique et dans ses régions. Chaque année, cela représente un flux d'environ 700 000 travailleurs, dont une grande partie change d'employeur pour occuper un nouvel emploi. La présente étude met en lumière le profil des travailleurs qui entrent sur le marché du travail, y restent et en sortent, quel que soit leur lieu de résidence. Ce faisant, cette étude comble une lacune dans les connaissances actuelles sur le marché du travail, en adoptant une approche dynamique et plus axée sur la demande que celle reflétée dans les statistiques habituelles du marché du travail.

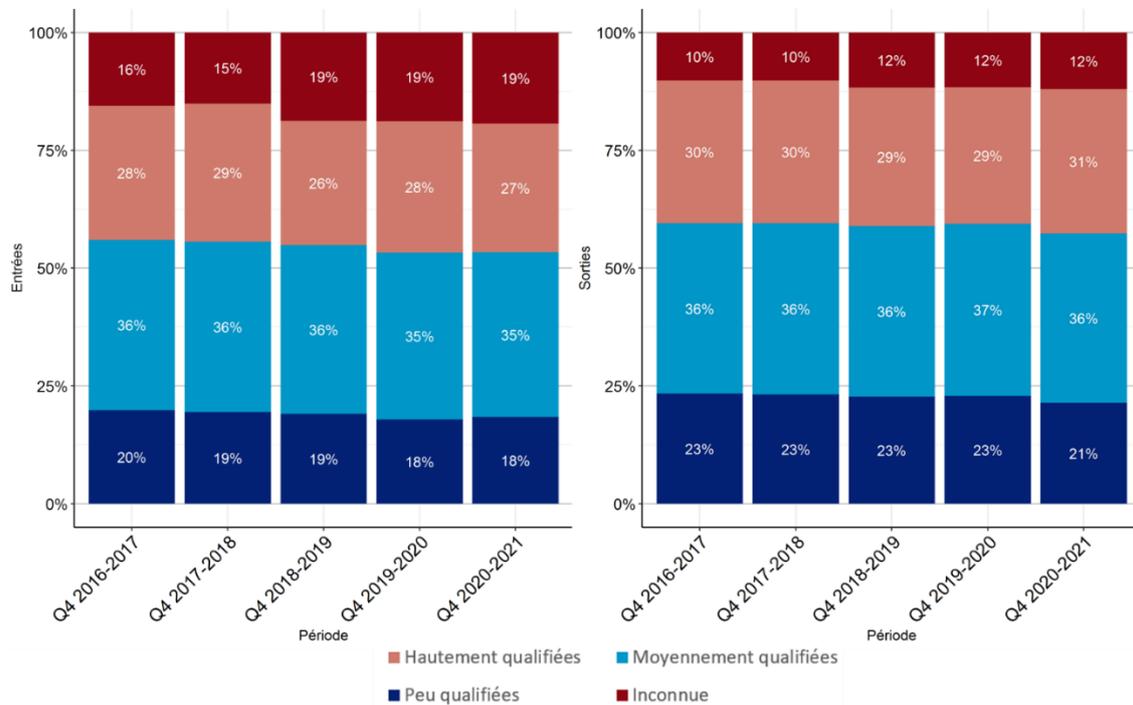
Il y a peu de temps encore, nous ne pouvions pas nous faire une idée des personnes qui se cachaient derrière les chiffres. Grâce à un lien entre les données Dynam-Reg et le datawarehouse AM&SB, nous pouvons exposer, pour la première fois et de la manière la plus valide possible, les caractéristiques du profil des personnes qui entrent et sortent de l'emploi et la manière dont ces caractéristiques ont évolué dans le temps. Ces informations sont disponibles pour les données de la population entre 2016-2017 et 2020-2021, mesurées à la fin du quatrième trimestre. Les données couvrent l'ensemble de la population salariée et incluent donc les emplois saisonniers, intérimaires et flexibles. Les données originales de l'ONSS ont été corrigées pour tenir compte des changements apparents dans l'emploi, ce que l'on appelle la correction Dynam (pour plus d'informations sur la méthodologie, voir www.dynamstat.be). Le lien avec le datawarehouse AM&SB nous permet de connaître le niveau d'études le plus élevé atteint par les travailleurs, leur origine et leur situation familiale. En outre, nous pouvons observer dans quelle position socio-économique les personnes entrent et de laquelle ils sortent. Dans ce flash, nous examinons ces quatre caractéristiques, plus particulièrement leur part dans les flux entrants et sortants et l'ampleur de la dynamique des travailleurs.

Cet article a été créé dans le cadre du projet Dynam-Reg. Nous tenons en particulier à remercier Peter Vets, Dries Cuyvers, Valérie Vander Stricht et Chris Gaasendam pour leur coopération.

1 | Niveau d'études

Grâce au datawarehouse AM&SB, nous connaissons le niveau d'études le plus élevé atteint par les travailleurs qui entrent dans un emploi ou qui en sortent. Ce niveau d'études est déterminé à partir de diverses sources de données administratives, principalement au niveau régional, y compris les données de recensement, les services de l'emploi ou les établissements de formation. Pour l'année la plus récente, 2020-2021, nous constatons que tant dans les flux entrants (35 %) que dans les flux sortants (36 %), les personnes moyennement qualifiées constituent le groupe le plus important. En d'autres termes, sur 100 recrutements, 35 personnes sont moyennement qualifiées. De même, sur l'ensemble de la période observée, les personnes moyennement qualifiées constituent le groupe le plus important et leur importance est restée relativement la même. Les personnes peu ou très qualifiées représentent une part plus importante des flux sortants que des flux entrants. Ceci est dû à un groupe plus important pour lequel le niveau d'études n'est pas connu¹ dans les entrées. L'évolution depuis 2016-2017 montre que la part des personnes peu qualifiées dans les deux flux a légèrement diminué. Les chiffres d'entrée et de sortie de ce groupe suivent donc la même tendance à la baisse que pour l'ensemble de la population en âge de travailler.

Figure 1.1 Évolution des flux entrants (l) et sortants (r) par formation

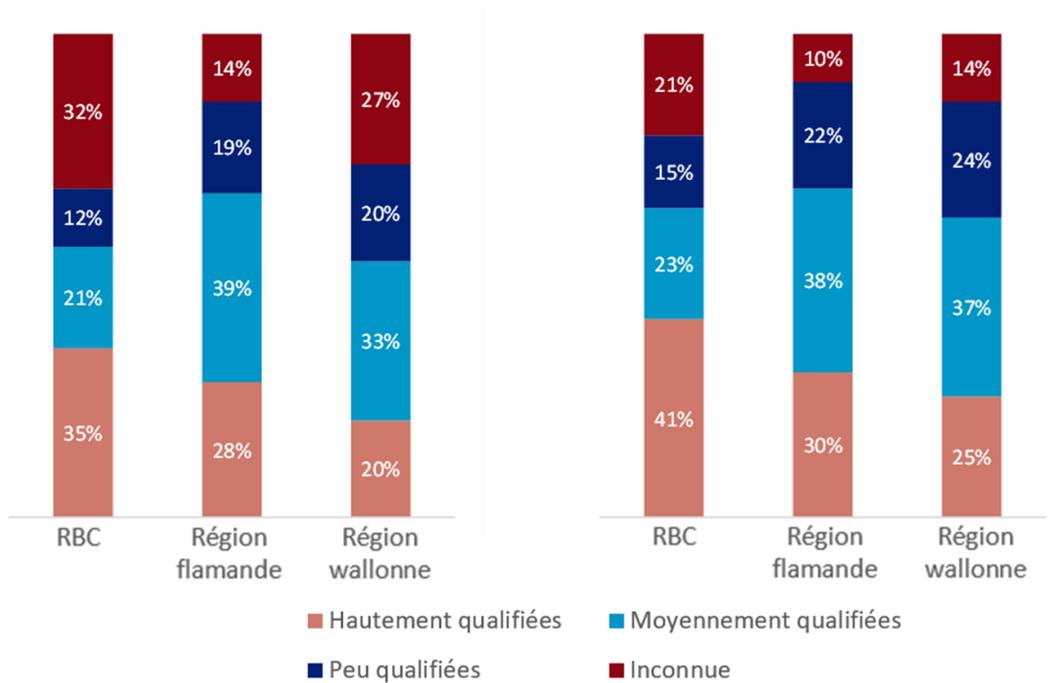


La figure 1.2 montre la répartition des flux entrants et sortants par niveau d'études pour l'emploi dans les trois régions. En termes relatifs, la région bruxelloise enregistre des flux entrants et sortants de

¹ Des tableaux ont été demandés pour fournir des explications à ce sujet.

personnes hautement qualifiées plus importants que les autres régions (35 % et 41 %). Il est intéressant de noter que la proportion de personnes dont le niveau d'études est inconnu est également la plus élevée pour les flux entrants et sortants à Bruxelles (32 % et 21 %). Cela peut s'expliquer par le nombre élevé de personnes issues de l'immigration ou par les différentes sources utilisées pour déterminer le niveau d'études dans les différentes régions. En Flandre et en Wallonie, nous constatons que les personnes moyennement qualifiées constituent le groupe le plus important des entrées (39 % et 33 %) et des sorties (38 % et 37 %). En outre, par rapport à la Wallonie, la Flandre enregistre des flux d'entrée et de sortie relativement plus élevés pour les personnes hautement qualifiées et moins élevés pour les personnes peu qualifiées et les personnes dont le niveau d'études n'est pas connu.

Figure 1.2 Flux d'entrée (l) et de sortie (r) par formation et par région (T4 2020-2021)

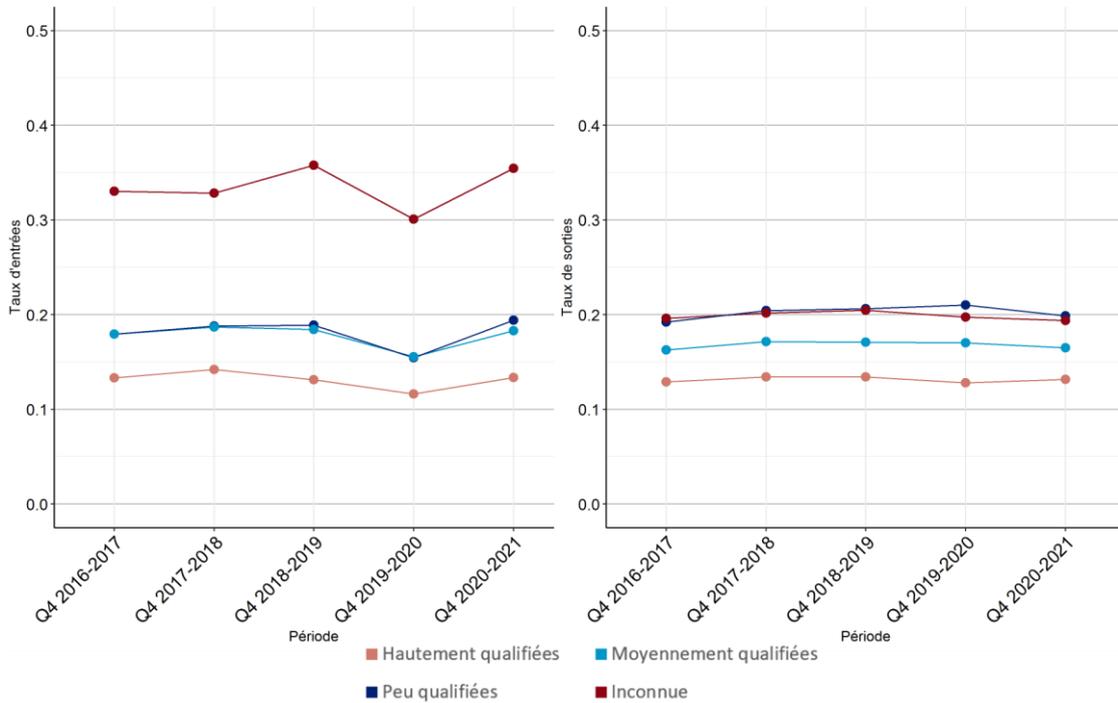


Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

Bien que les travailleurs moyennement qualifiés représentent la plus grande part des flux entrants et sortants, cela ne signifie pas nécessairement que c'est dans ce groupe que l'on observe la plus grande dynamique. Il peut également s'agir d'une conséquence logique de la présence d'un grand nombre de personnes moyennement qualifiées sur le marché du travail. Pour identifier la dynamique des différents groupes, il est nécessaire de calculer les taux d'entrée et de sortie par niveau d'études. Ainsi, ce taux pour les travailleurs peu qualifiés montre combien de travailleurs entrent ou sortent d'un emploi pour 100 travailleurs peu qualifiés employés. Les taux d'entrée et de sortie de la figure 1.3 montrent que les travailleurs hautement qualifiés sont ceux dont la dynamique d'emploi est la plus faible. Pour les taux d'entrée et de sortie, nous retrouvons le pourcentage le plus bas pour ce groupe. Bien que les personnes peu ou moyennement qualifiées entrent sur le marché du travail avec la même fréquence, on constate que les personnes peu qualifiées quittent plus souvent leur emploi que les personnes moyennement qualifiées. Ces résultats montrent que les personnes peu qualifiées trouvent un emploi aussi souvent que les personnes moyennement qualifiées, mais le quittent plus rapidement. Si l'on compare ces taux pour les différentes régions, on constate qu'à Bruxelles, les taux d'entrée et de sortie diminuent avec le niveau d'études. La Flandre suit pleinement la tendance au niveau belge d'un afflux égal de personnes peu ou moyennement qualifiées. En Wallonie, nous constatons que le

taux d'entrée des personnes moyennement qualifiées est légèrement inférieur à celui des personnes peu qualifiées, mais la différence est beaucoup plus faible qu'à Bruxelles.

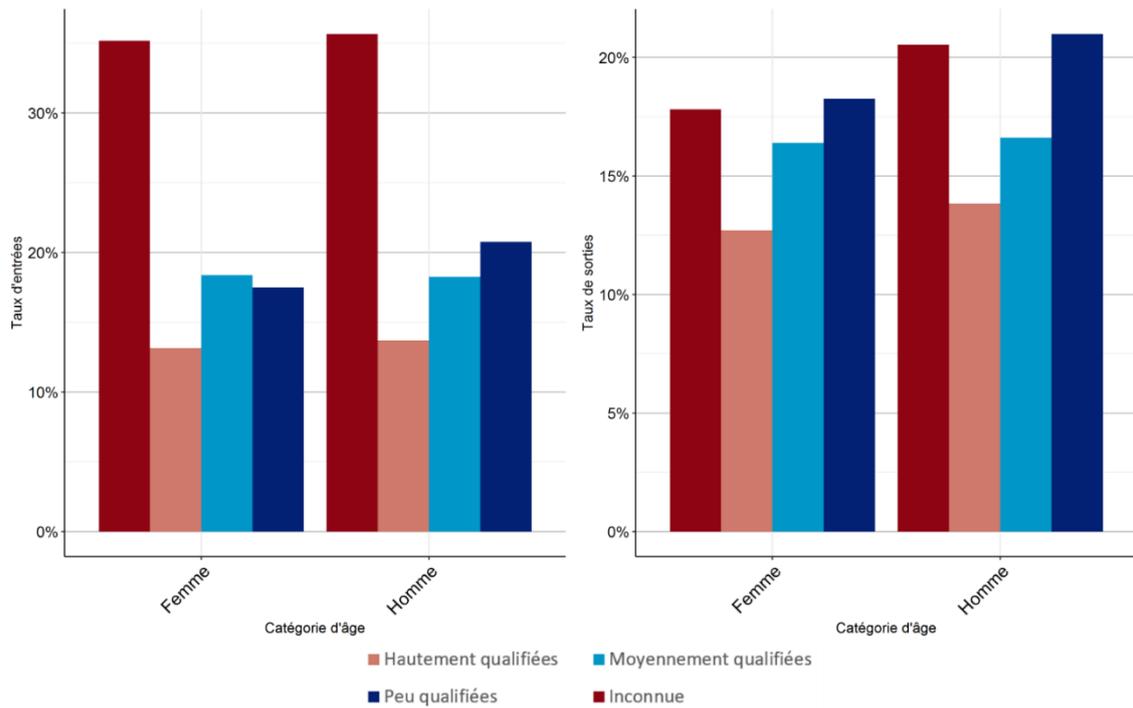
Figure 1.3 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par formation



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

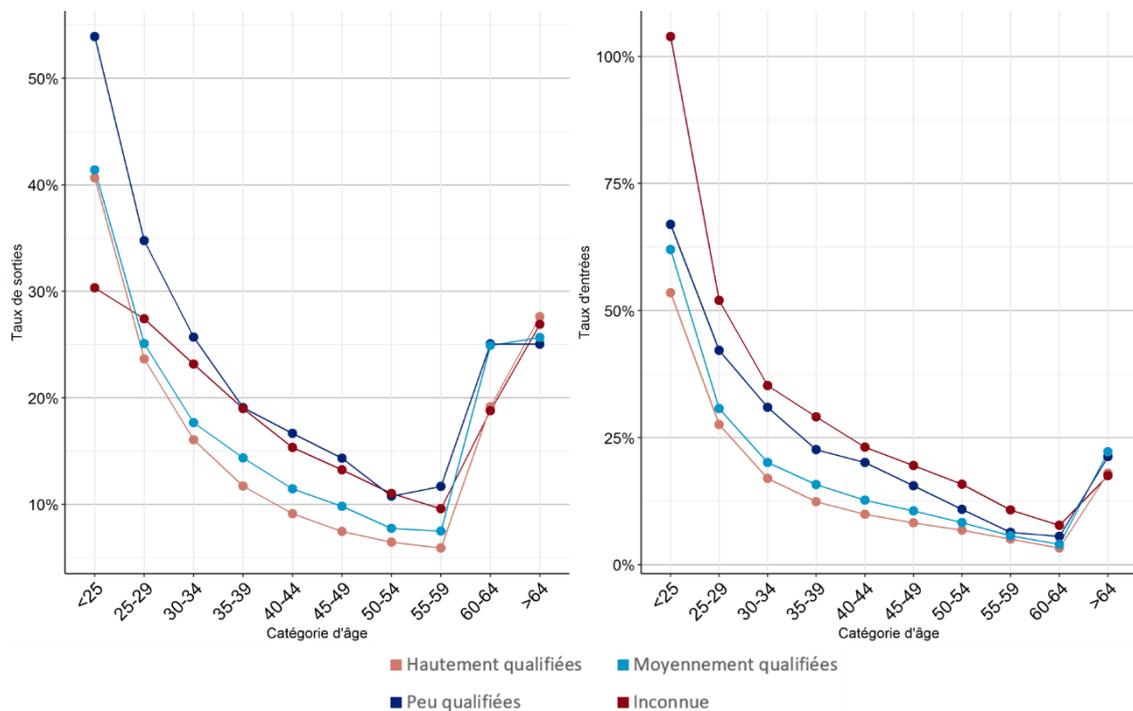
Les données Dynam-Reg comprennent également des informations sur le sexe et l'âge de la personne, ainsi que sur le secteur dans lequel elle est active. Sur la base des taux d'entrée et de sortie, nous observons une dynamique plus faible chez les femmes peu ou très qualifiées que chez les travailleurs masculins. Pour les femmes ayant un niveau d'études moyen, nous constatons un taux d'entrée plus élevé et un taux de sortie plus faible que pour les hommes ayant un niveau d'études moyen, bien que cette différence soit moins prononcée. Si nous calculons les taux d'entrée et de sortie par groupe d'âge, nous constatons, pour tous les âges inférieurs à 64 ans, qu'un niveau d'études plus élevé est associé à une dynamique de l'emploi plus faible. Au-delà de 64 ans, la situation s'inverse : les personnes moyennement qualifiées ont le taux d'entrée le plus élevé et les personnes hautement qualifiées ont le taux de sortie le plus élevé. Bien qu'il s'agisse d'un petit groupe.

Figure 1.4 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par sexe



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

Figure 1.5 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par formation et catégorie d'âge

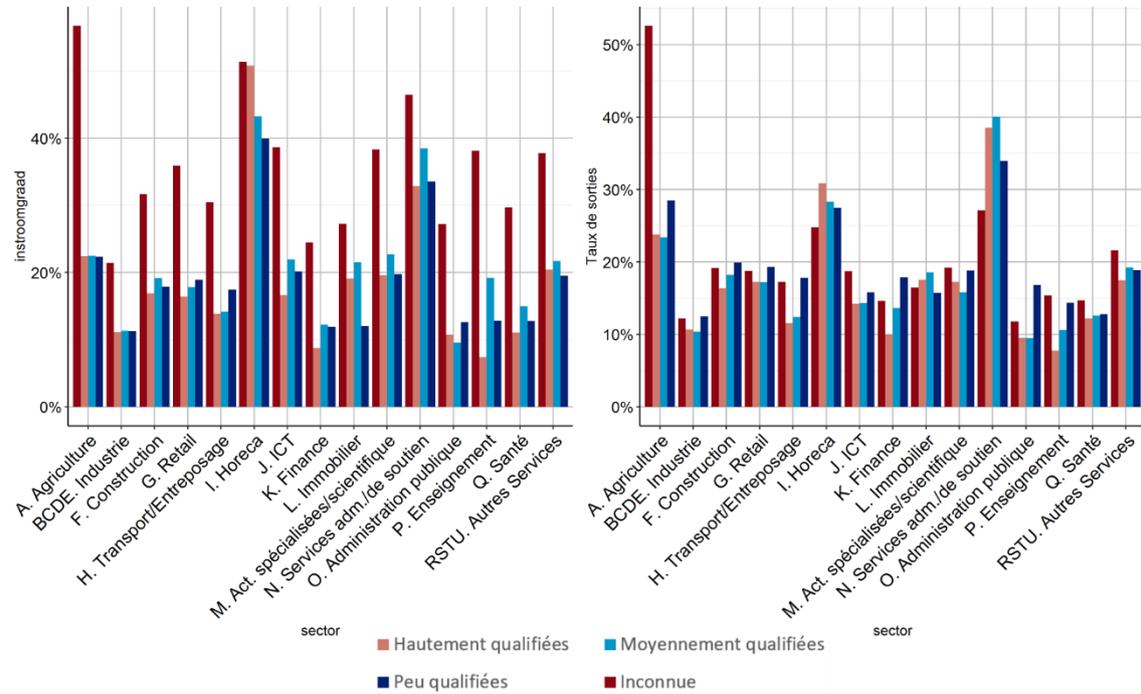


Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

La figure 1.6 montre les taux d'entrée et de sortie par formation pour les différents secteurs dans lesquels les travailleurs entrent et sortent. La plupart des secteurs suivent la tendance générale : nous constatons que les taux d'entrée et de sortie sont principalement plus faibles pour les personnes hautement qualifiées. Pourtant, dans certains secteurs, ce n'est pas le cas. Ainsi, les personnes

hautement qualifiées constituent le groupe le plus dynamique du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Dans les autres services et l'immobilier, nous observons la dynamique la plus faible en termes d'afflux de personnes peu qualifiées.²

Figure 1.6 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par formation et par secteur



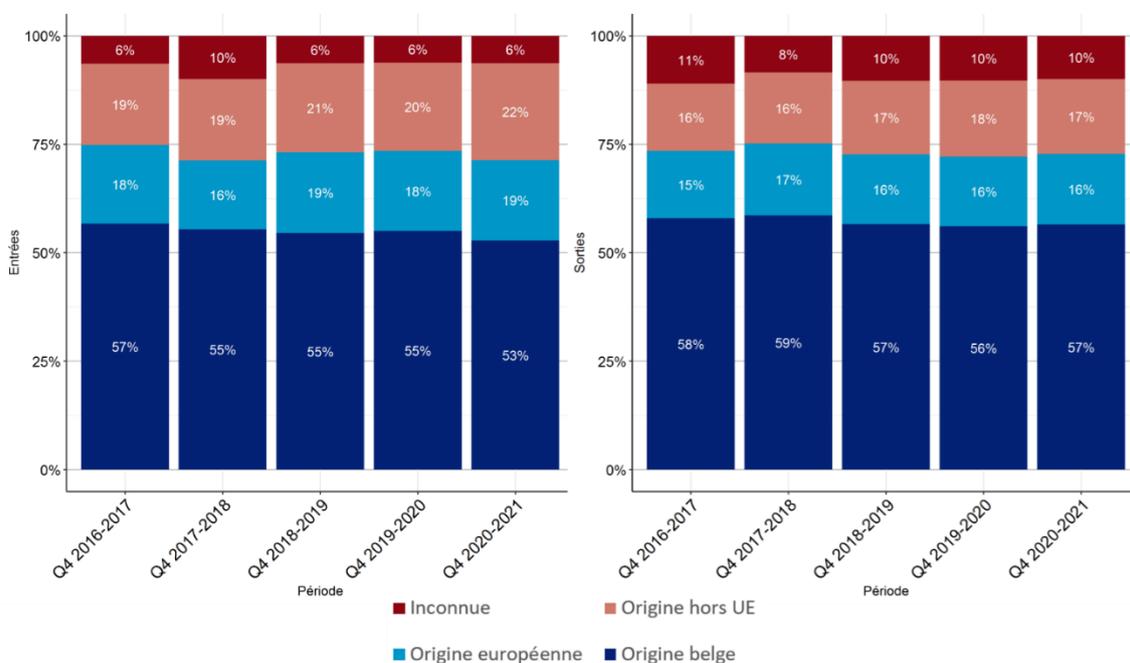
Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

² Il est important de noter ici que la combinaison formation/secteur conduit à un petit nombre d'observations pour certains secteurs. Bien qu'il s'agisse de données démographiques, elles représentent fidèlement ce groupe.

2 | Origine

Sur la base des données du Datawarehouse AM&SB, nous pouvons vérifier si l'origine des travailleurs se situe en Belgique, en Europe ou en dehors de l'Europe. L'origine est déterminée sur la base de la nationalité des parents et de la personne elle-même. La première nationalité étrangère est considérée comme l'origine de la personne. Une personne est d'origine belge si elle et ses parents ne possèdent que la nationalité belge. La figure 2.1 montre, sans surprise, qu'au quatrième trimestre 2020-2021, les personnes d'origine belge représentent la plus grande part des entrées (53 %) et des sorties (57 %). Pour les flux entrants, ce pourcentage a diminué par rapport au quatrième trimestre 2016-2017, où il était encore de 57 %. Dans les flux sortants, nous avons vu qu'au quatrième trimestre 2016-2017, les personnes d'origine belge représentaient 58 % et que ce pourcentage a ensuite connu une légère baisse au quatrième trimestre 2019-2020 pour atteindre 56 %, suivie d'une légère reprise à 57 % pour l'année la plus récente. En ce qui concerne les entrées, nous constatons une nette tendance à la hausse du nombre de personnes d'origine non européenne. Au quatrième trimestre 2016-2017, ce groupe représentait encore 19 % du flux entrant, tandis qu'au quatrième trimestre 2020-2021, cette part est déjà de 22 %. Nous constatons également une augmentation des sorties, bien qu'elle soit plus faible : de 16 % à 17 %. La proportion de personnes d'origine européenne augmente aussi légèrement, tant pour les entrées (de 18 % à 19 %) que pour les sorties (de 15 % à 16 %). Pour une petite partie des flux entrants et sortants, l'origine est inconnue.³

Figure 2.1 Évolution des flux entrants (l) et sortants (r) par origine

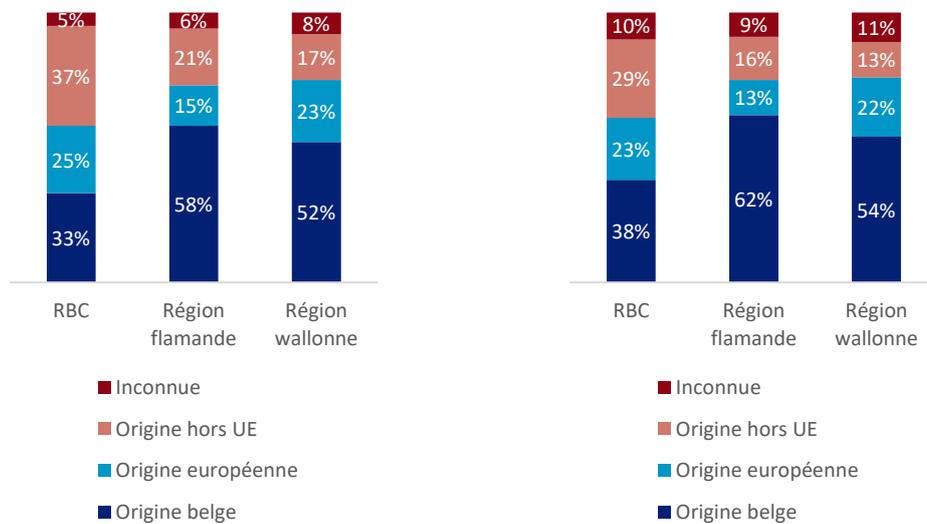


Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

³ Il peut s'agir de personnes dont la nationalité ou celle des parents n'est pas connue, de travailleurs transfrontaliers ou de personnes inconnues de la BCSS.

La figure 2.2 montre la répartition des flux entrants et sortants par origine en fonction de la région d'emploi. Dans la région de Bruxelles, il convient de noter que les personnes d'origine non européenne représentent la plus grande part des entrées (37 %), mais que pour les sorties, c'est le groupe d'origine belge qui est le plus important (38 %). En Flandre et en Wallonie, nous constatons que la majorité des flux entrants et sortants sont d'origine belge. Le deuxième groupe le plus important en Flandre est celui des personnes d'origine non européenne (21 % et 16 %), tandis qu'en Wallonie, ce sont les personnes d'origine européenne (23 % et 22 %). Dans les trois parties du pays, on observe la même évolution dans le temps, à savoir une diminution de l'importance des personnes d'origine belge et une augmentation des personnes d'origine non européenne. Il est également frappant de constater que l'importance des personnes issues de l'immigration est plus élevée pour les flux entrants que pour les flux sortants, alors que pour les personnes d'origine belge, c'est l'inverse.

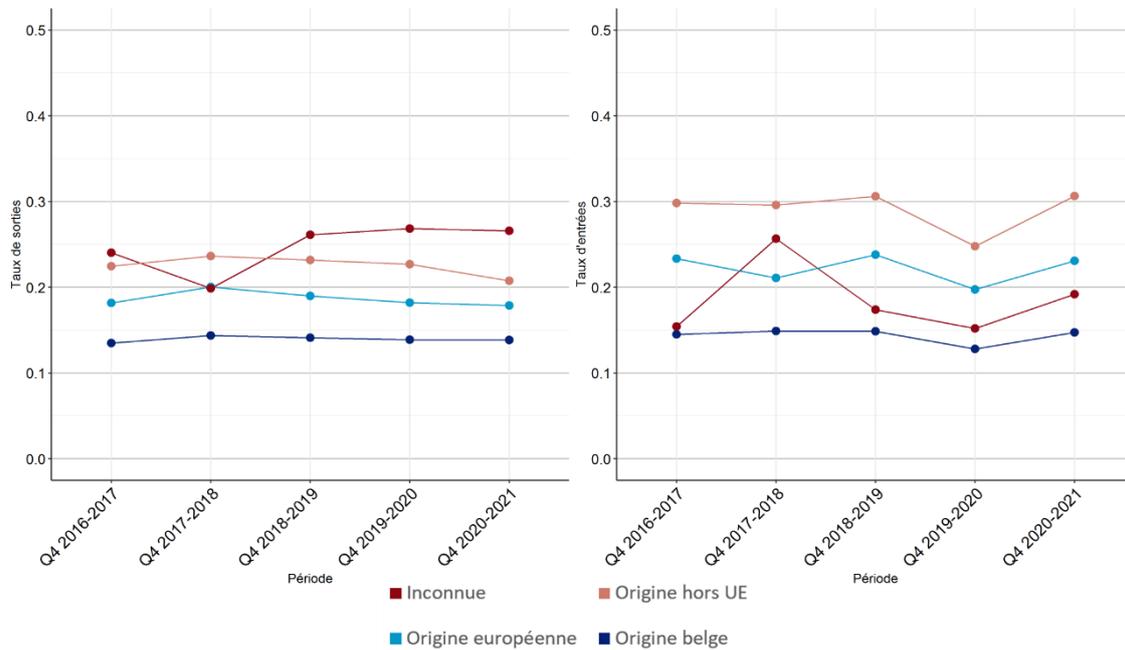
Figure 2.2 Flux d'entrée (l) et de sortie (r) par origine et par région (T4 2020-2021)



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

Les taux d'entrée et de sortie pour ces différentes origines, présentés dans la figure 2.3, montrent que la dynamique de l'emploi la plus élevée est observée chez les personnes d'origine non européenne. Ce groupe présente les taux d'entrée et de sortie les plus élevés pour l'ensemble de la période observée. C'est parmi les personnes d'origine belge que l'on trouve le moins de dynamisme. Si l'on compare les taux d'entrée et de sortie, on constate que les personnes d'origine non belge sont relativement plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail que d'en sortir. Chez les personnes d'origine belge, ces deux taux sont proportionnels. En règle générale, nous constatons que les taux d'entrée et de sortie pour les différents groupes connaissent une évolution similaire entre 2016-2017 et 2020-2021. Pour les différentes régions, nous observons une relation similaire dans les taux d'entrée et de sortie entre les groupes et dans le temps.

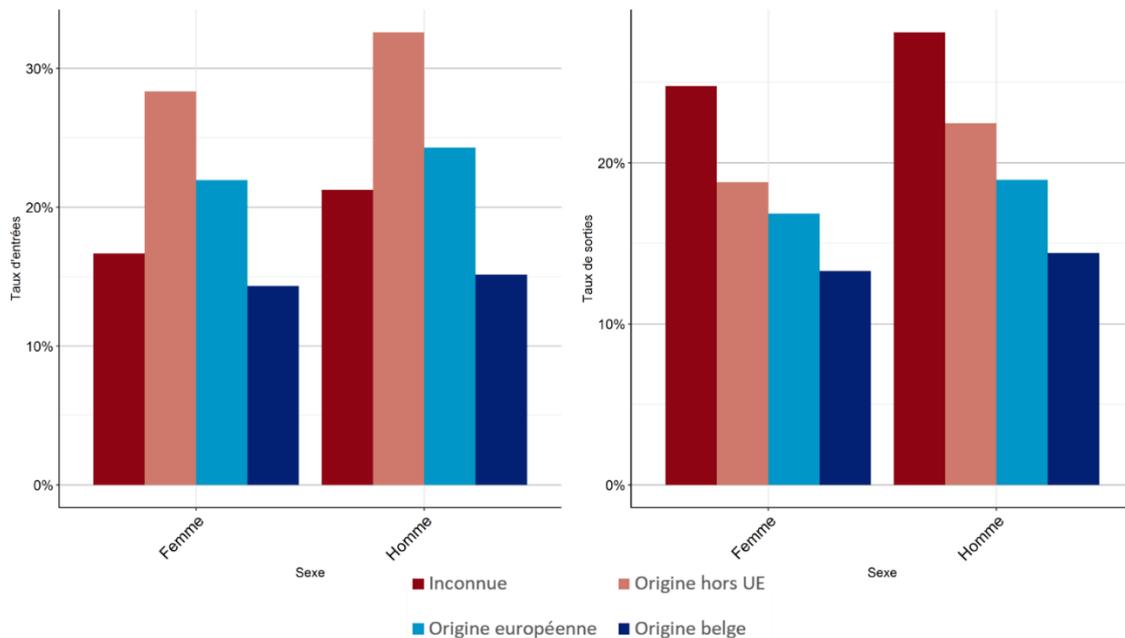
Figure 2.3 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par origine



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

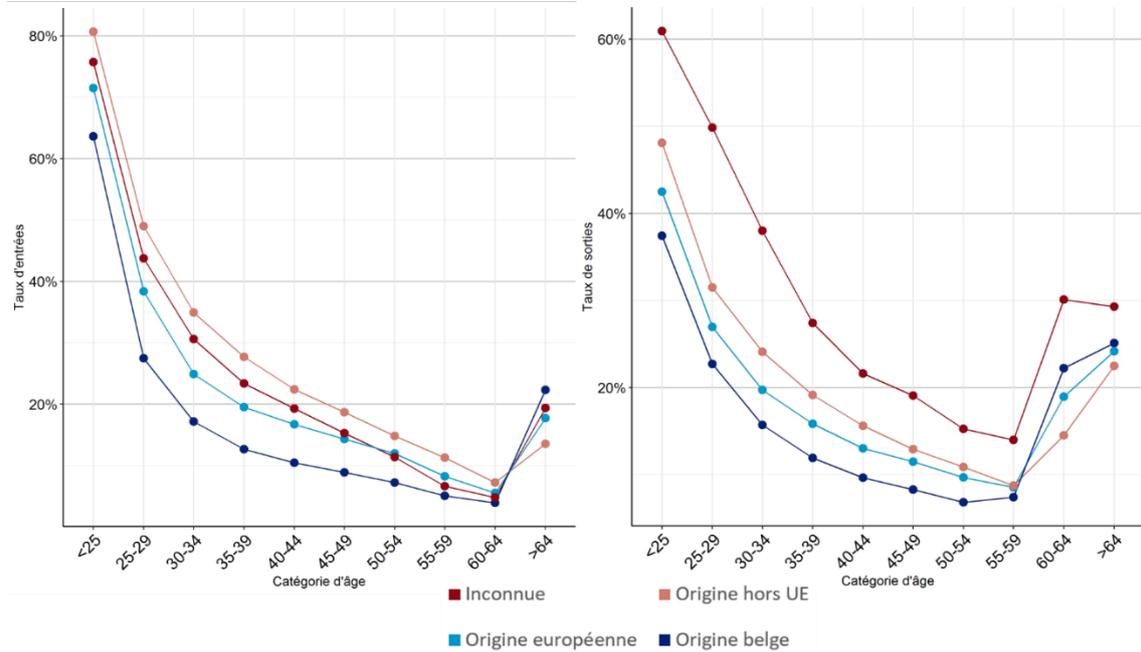
Pour toutes les origines, nous constatons que les femmes ont une dynamique de travail plus faible que les hommes. Cette différence est la plus prononcée au sein du groupe des personnes d'origine non européenne et la plus faible au sein du groupe des personnes d'origine belge. En termes d'âge, on constate que les moins de 65 ans d'origine belge sont les moins dynamiques et que les moins de 65 ans d'origine non européenne sont les plus dynamiques. Au-delà de 64 ans, nous constatons que les personnes d'origine belge sont les plus susceptibles d'entrer et de sortir.

Figure 2.4 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par origine et par sexe



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

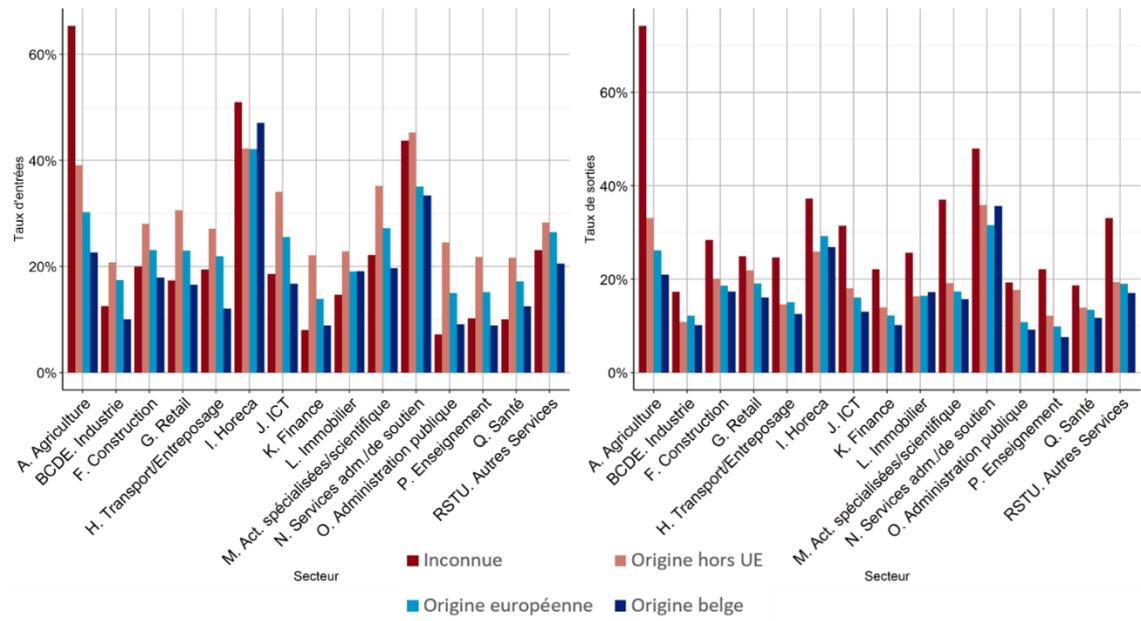
Figure 2.5 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par origine et par catégorie d'âge



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

Le fait que les personnes d'origine belge aient la dynamique de travail la plus faible et celles d'origine non européenne la plus élevée peut également être observé dans la plupart des secteurs, voir figure 2.6. Le secteur de l'horeca fait exception à cette règle. Dans ce secteur, le taux d'entrée est le plus élevé pour les personnes d'origine belge. En ce qui concerne le taux de sortie, la situation est différente dans les secteurs de l'horeca et de l'immobilier, où le taux de sortie le plus faible concerne les personnes d'origine non européenne. Dans les services administratifs et de soutien, nous constatons des taux de sortie égaux pour les personnes d'origine belge et non européenne.

Figure 2.6 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par origine et par secteur



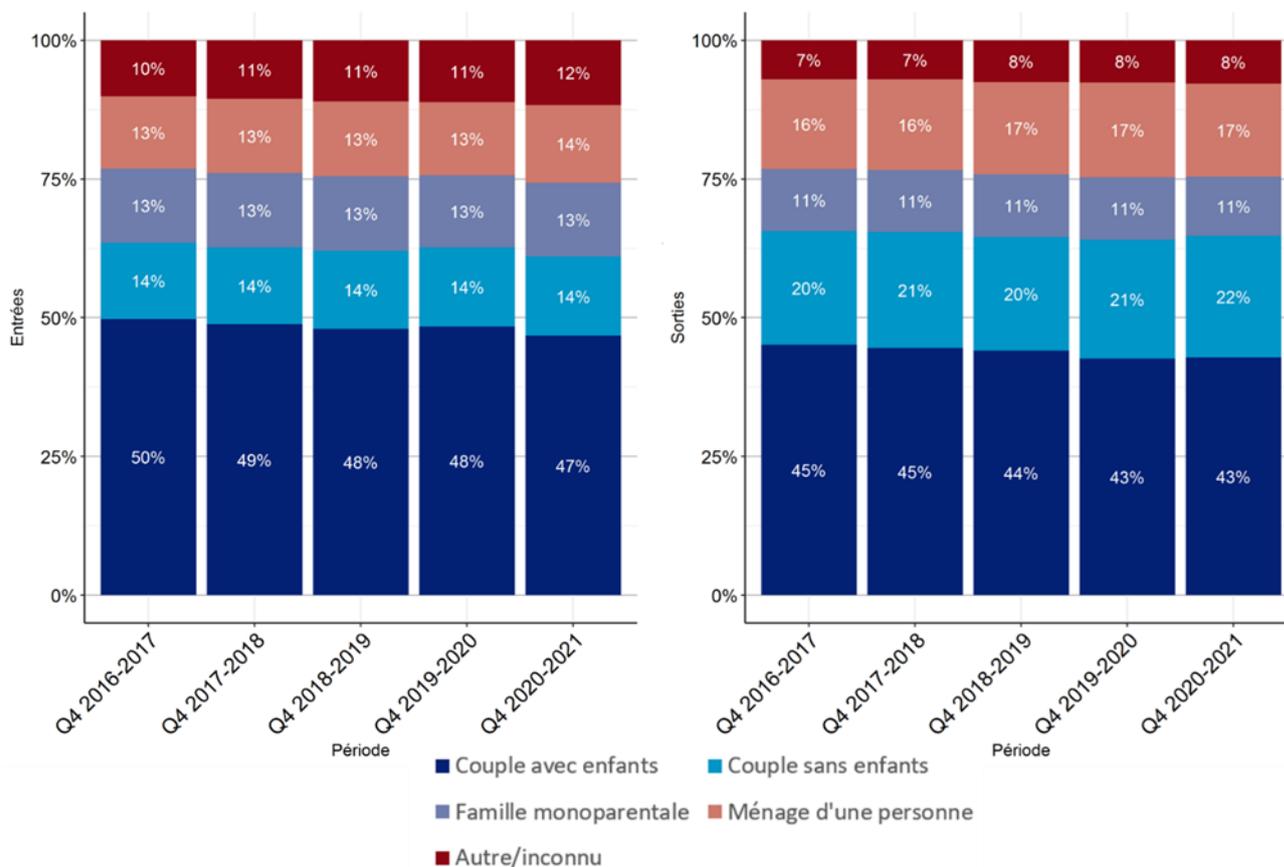
Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

3 | Type de ménage

On distingue 4 types de ménages possibles, à savoir les couples avec et sans enfants, les familles monoparentales et les ménages d'une personne.⁴ Les couples avec enfants représentent la plus grande part des entrées (47 %), suivis par les ménages d'une personne (14 %), les couples sans enfants (14 %) et les familles monoparentales (13 %). Les couples avec enfants représentent également la part la plus importante des sorties (43 %). La proportion de couples sans enfants (22 %) et de ménages d'une personne (17 %) est supérieure à celle observée dans les entrées. Les familles monoparentales ont la deuxième plus faible part de sorties après les autres ménages/inconnus (11 %). Au fil du temps, nous constatons que l'importance des couples avec enfants a légèrement diminué, passant de 50 % en 2016-2017 à 47 % en 2020-2021, tandis que l'importance des ménages d'une personne (de 13 % à 14 %) et des ménages autres/inconnus (de 10 % à 12 %) a légèrement augmenté. Dans les flux sortants, on observe également une diminution des couples avec enfants (de 45 % à 43 %), mais l'augmentation concerne ici les couples sans enfants (de 20 % à 22 %) et les ménages d'une personne (de 16 % à 17 %).

⁴ Il s'agit d'enfants vivant sous le même toit qui peuvent être âgés de plus de 18 ans. Pour plus d'informations, voir <https://www.kszbcss.fgov.be/dwh/fr/variabledetail/registre-national-et-registre-bcss/Variables/type-de-menage-1>

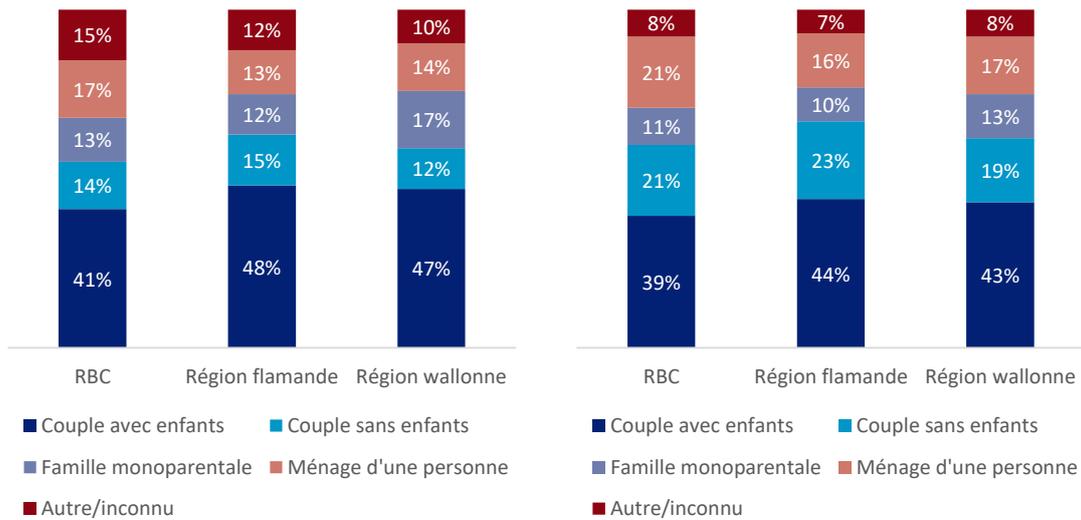
Figure 3.1 Évolution des flux entrants (l) et sortants (r) par type de ménage



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

Si l'on compare les flux d'entrée et de sortie des différents types de ménages par région, nous constatons que les couples avec enfants constituent le groupe le plus important partout, mais que cette tendance est légèrement moins prononcée en Région bruxelloise (41 % et 39 %). Nous observons ici une proportion plus élevée de ménages d'une personne, tant dans les flux entrants que dans les flux sortants (17 % et 21 %). La Flandre et la Wallonie ont une proportion similaire de couples avec enfants. Toutefois, nous constatons qu'en Flandre, les couples sans enfants représentent une part plus importante des flux entrants et sortants (15 % et 23 %), tandis qu'en Wallonie, en termes relatifs, les flux entrants et sortants concernent davantage les ménages d'une personne (14 % et 17 %) et les familles monoparentales (17 % et 13 %). La même évolution peut être observée dans toutes les régions que pour les chiffres au niveau national.

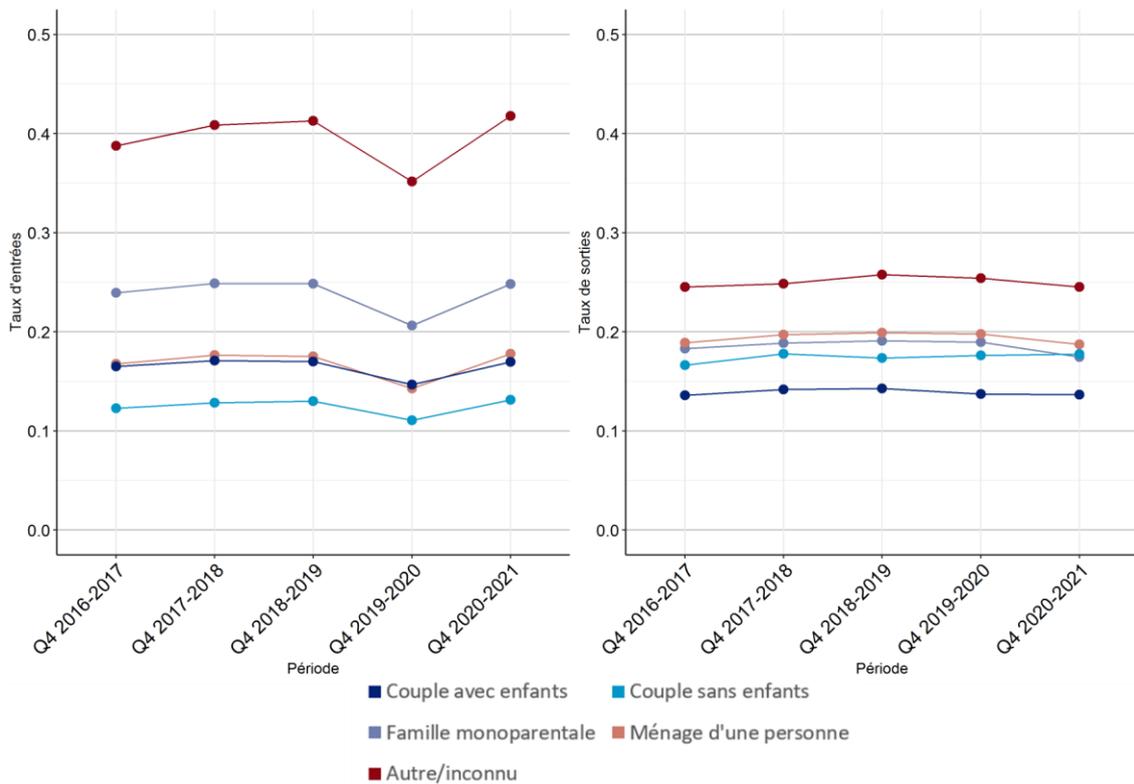
Figure 3.2 Flux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par région (T4 2020-2021)



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

La figure 3.3 montre les taux d'entrée et de sortie par type de ménage. Les familles monoparentales ont le taux d'entrée le plus élevé, c'est-à-dire entrées en tant que familles monoparentales par rapport à l'ensemble des familles monoparentales actives. Les ménages d'une personne et les couples avec enfants ont des chances relativement égales d'être recrutés. Le taux d'entrée le plus faible est observé chez les couples sans enfants. Le taux de sortie montre une image différente. Les couples avec enfants sont ceux qui quittent le moins leur emploi. Les taux de sortie pour les autres types de ménages sont plus élevés et relativement proches. Les ménages d'une personne quittent légèrement plus souvent. Il convient de remarquer que pour la plupart des années, le taux de sortie est beaucoup plus faible que le taux d'entrée pour les familles monoparentales. C'est également le cas pour les couples avec enfants. Pour les couples sans enfants, en revanche, nous constatons que le taux de sortie est plus élevé que le taux d'entrée. En termes relatifs, ceux-ci sortent plus qu'ils n'entrent. Les chiffres pour les régions sont conformes à ceux de la Belgique dans son ensemble.

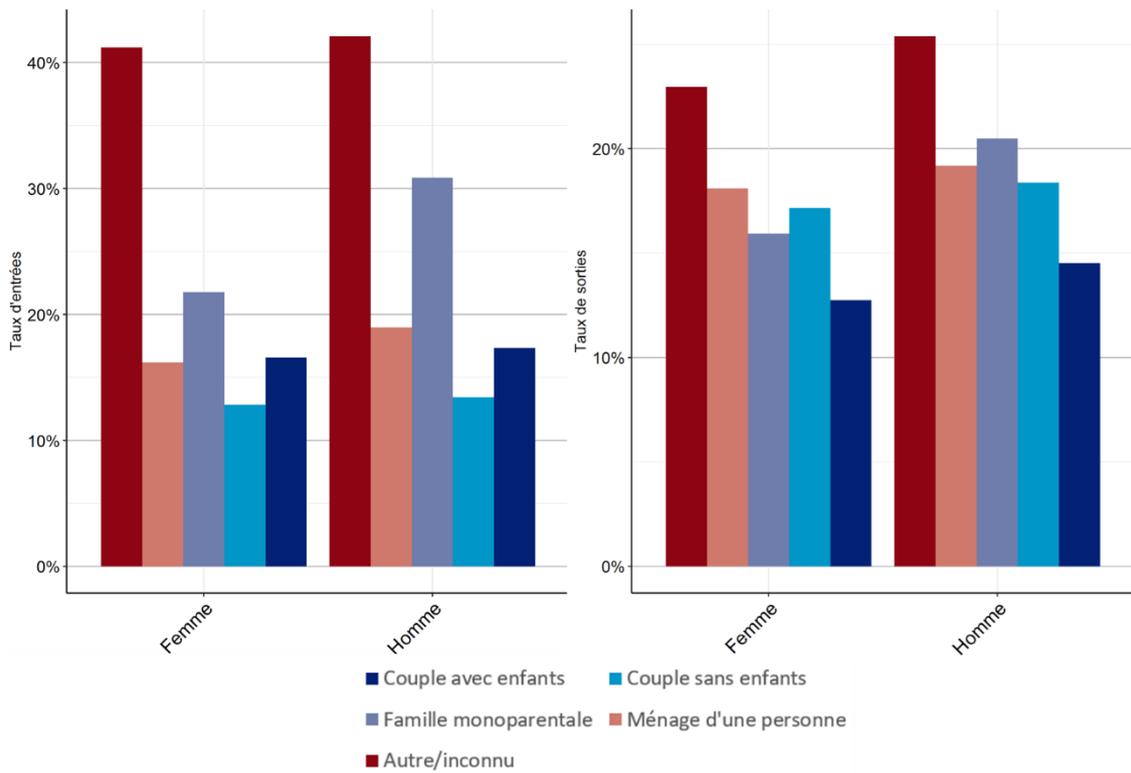
Figure 3.3 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

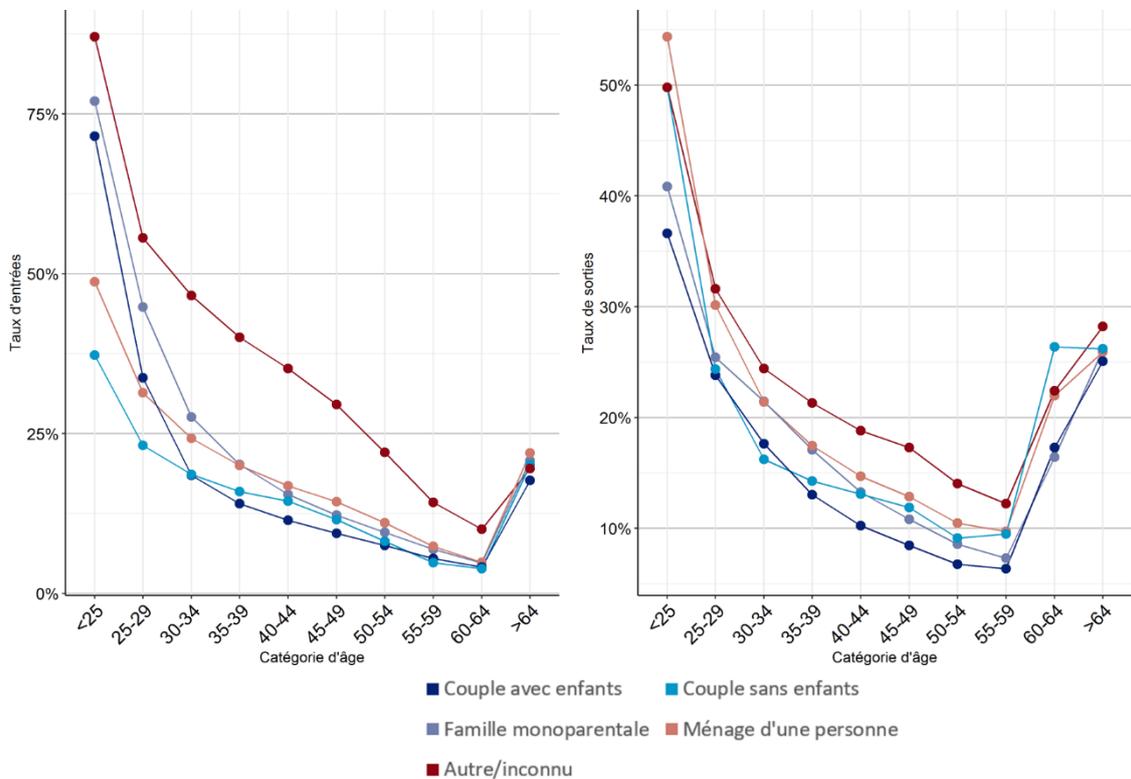
L'âge est fortement lié à la typologie de la famille. Le contexte des jeunes vivant dans un ménage d'une personne est différent de celui d'une personne âgée. Si l'on examine les taux d'entrée et de sortie par type de ménage pour différents âges, nous constatons de fortes différences. Parmi les familles plus jeunes, âgées de moins de 35 ans, nous constatons que les familles monoparentales et les couples avec enfants ont le taux d'entrée le plus élevé. Au fur et à mesure que l'âge augmente, le taux d'entrée est le plus élevé pour les ménages d'une personne et le plus faible pour les couples avec enfants. En ce qui concerne le taux de sortie, nous observons le taux de sortie le plus élevé pour les ménages d'une personne et le plus bas pour les couples avec enfants, quel que soit leur âge. Une ventilation par sexe révèle que les travailleuses sont moins dynamiques pour chaque type de ménage et que cette différence est plus marquée pour les familles monoparentales.

Figure 3.4 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par sexe



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

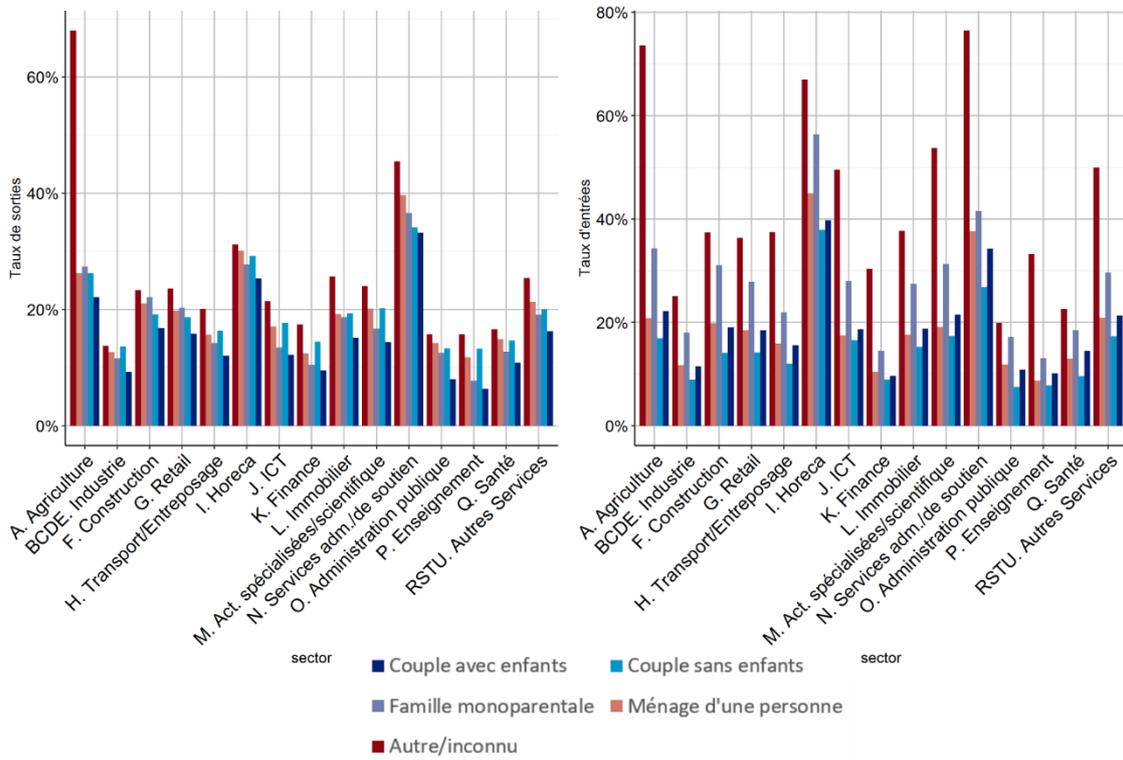
Figure 3.5 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par catégorie d'âge



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

La figure 3.6 montre les taux d'entrée et de sortie par secteur. Tous secteurs confondus, nous constatons que les familles monoparentales ont le taux d'entrée le plus élevé et les couples sans enfants le plus faible. Le taux d'entrée le plus faible est observé chez les couples sans enfants. Les autres types de ménages ont des taux de sortie plus élevés, mais les différences sont beaucoup plus faibles que pour le taux d'entrée.

Figure 3.6 Taux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par secteur



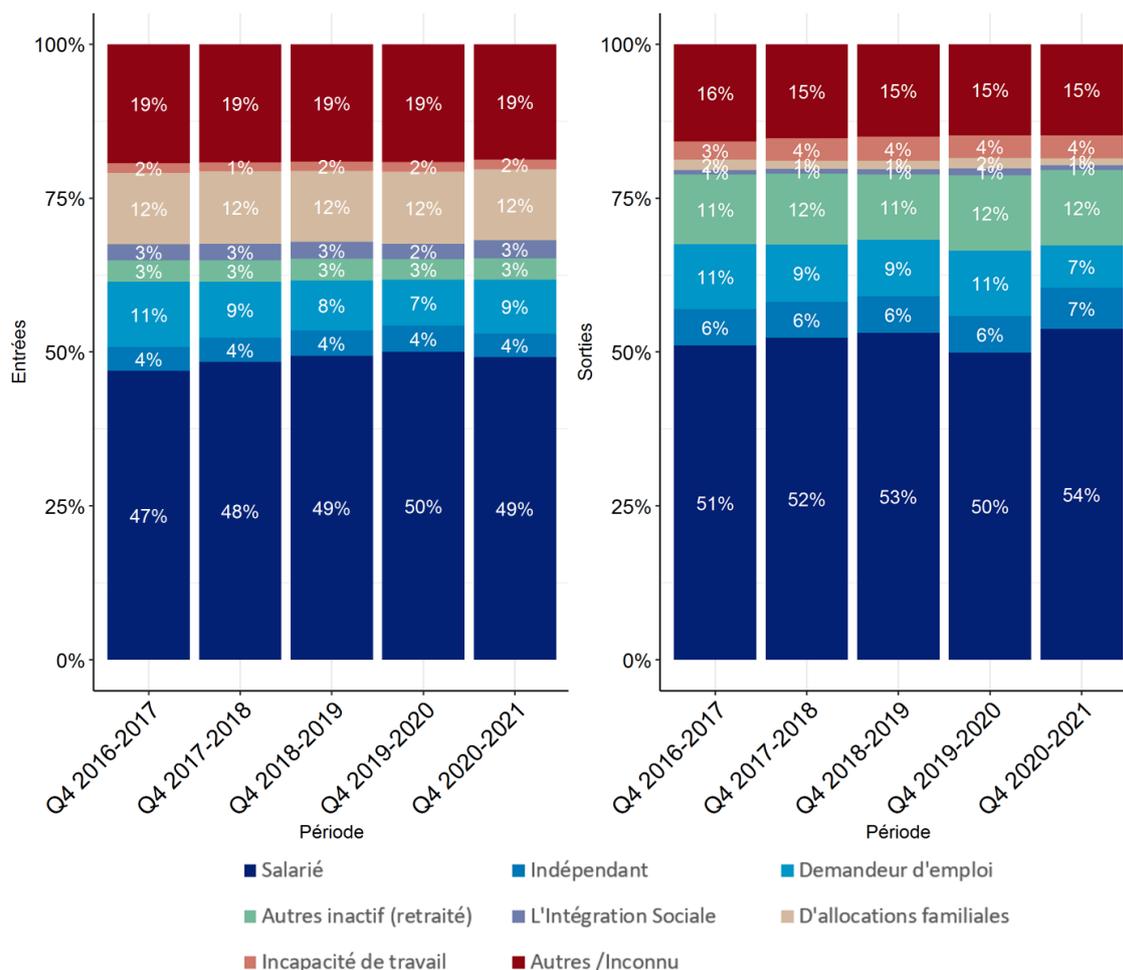
4 | Position socio-économique

Le lien avec le Datawarehouse AM&SB nous permet de savoir à partir de quelle position socio-économique les individus sont recrutés et vers quelle position ils partent. Nous distinguons huit positions différentes. Deux d'entre elles sont des positions actives⁵, c'est-à-dire des positions de salarié ou d'indépendant. Nous vérifions ensuite si la personne est à la recherche d'un emploi avant ou après l'emploi. En outre, nous observons une variété de positions inactives, à savoir les bénéficiaires du revenu d'intégration, les bénéficiaires d'allocations familiales (en tant qu'indicateur pour les jeunes quittant l'école), les personnes en incapacité de travail et d'autres personnes inactives, dont les retraités constituent le groupe le plus important. En outre, il existe une catégorie résiduelle avec d'autres positions socio-économiques inconnues. Il peut s'agir, par exemple, de personnes qui n'étaient pas connues des autorités belges au cours de l'année précédant la transition. Contrairement aux caractéristiques précédentes, il n'est pas possible de calculer le taux d'entrée ou de sortie pour la position socio-économique, car toutes les personnes actives sur le marché du travail ont la position socio-économique « actif ».

Dans la figure 4.1, pour 100 recrutements et départs, nous indiquons le nombre d'entrées et de sorties pour chaque position. Dans les flux entrants comme dans les flux sortants, les positions actives, en tant que salarié ou indépendant, représentent la plus grande part (ensemble respectivement 53 % et 60 %). L'importance des positions actives a légèrement augmenté par rapport à la période 2016-2017. Il s'agit d'entrées en provenance des salariés et de sorties en provenance des salariés et des indépendants. 12 % des recrutements proviennent de la position des *allocations familiales*, qui est un indicateur de l'entrée sur le marché du travail des jeunes quittant l'école. La part des demandeurs d'emploi fluctue fortement en fonction des flux entrants et sortants et se situe autour de 9 %. La proportion de personnes en incapacité de travail est plus élevée dans les flux sortants (4 %) que dans les flux entrants (2 %). Les entrées relatives depuis le revenu d'intégration (3 %) sont supérieures aux sorties de cette position (1 %). Les sorties vers d'autres positions non actives (12 %) sont beaucoup plus importantes que les entrées (3 %). Cela n'est pas surprenant, puisqu'il s'agit principalement de sorties vers la retraite.

⁵ La position socio-économique est déterminée d'année en année. Pour les transitions travail-travail au quatrième trimestre 2016-2017, cela signifie que la personne travaillait le 31 décembre 2016 et occupait un autre emploi le 31 décembre 2017. Il se peut donc que ces personnes ne soient pas passées directement d'un emploi à l'autre, mais qu'elles aient eu un SEP différent entre-temps. D'autres recherches sur la base d'un échantillon longitudinal sur une base trimestrielle pourraient mieux identifier ces transitions travail-travail (voir Goesaert et al. 2019 et Huysman et al. 2024).

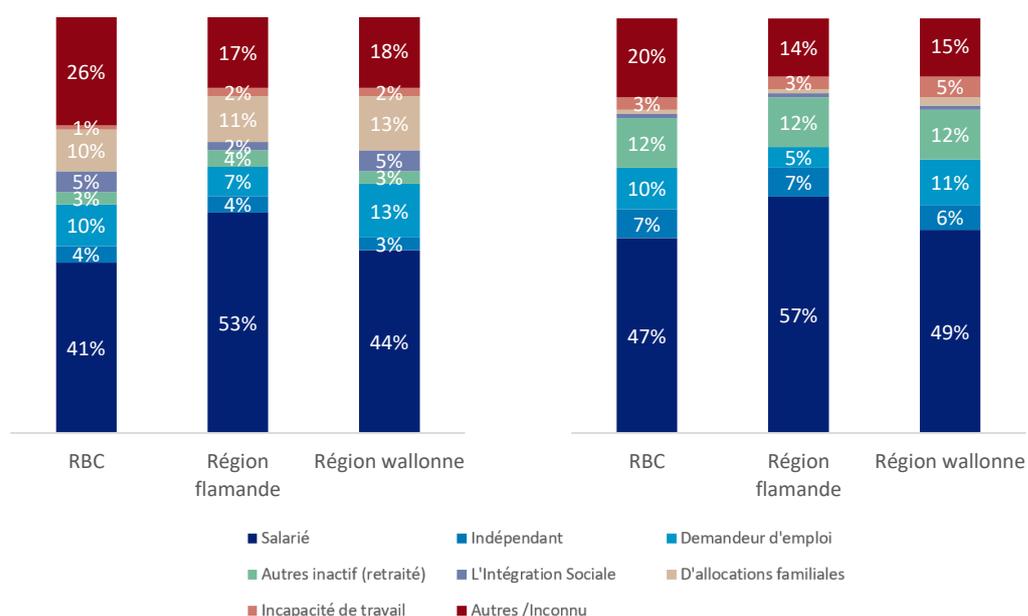
Figure 4.1 Évolution des flux entrants (l) et sortants (r) par position socio-économique



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

La figure 4.2 présente une ventilation des flux entrants et sortants par position socio-économique pour les trois régions. L'importance des personnes actives est la plus élevée en Flandre (57 % et 64 %), suivie de la Wallonie (47 % et 55 %) et de Bruxelles (46 % et 53 %). En Wallonie (5 %) et à Bruxelles (5 %), le recrutement depuis la position du revenu d'intégration représente une part plus importante qu'en Flandre (2 %). C'est également le cas pour les flux d'entrée et de sortie des demandeurs d'emploi. En outre, nous constatons que les flux sortants de l'incapacité de travail sont relativement plus élevés en Wallonie (5 %) qu'en Flandre (3 %) et à Bruxelles (3 %). Toutefois, en termes absolus, la Flandre enregistre les flux entrants et sortants les plus importants pour chaque position socio-économique par rapport aux autres régions.

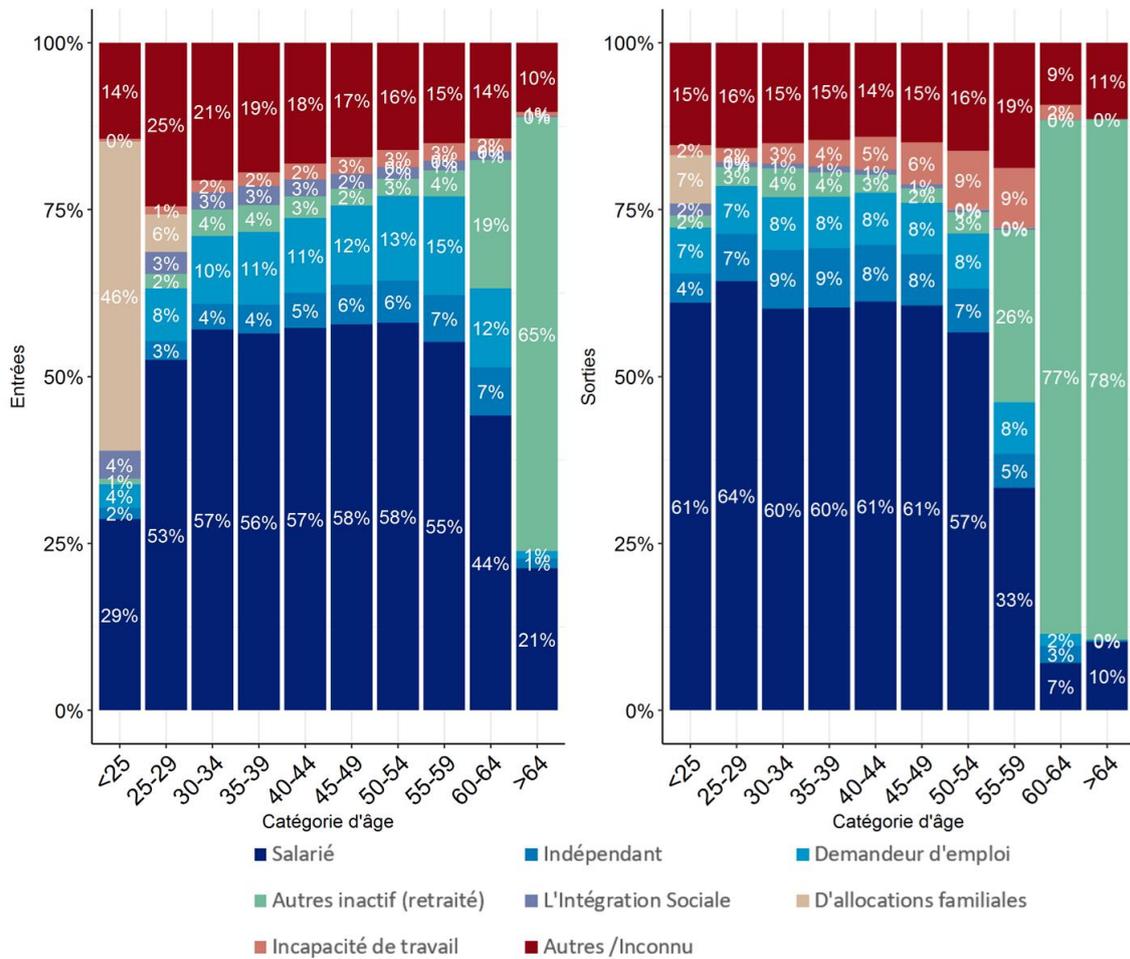
Figure 4.2 Flux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par région (T4 2020-2021)



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

La part des différentes positions dans les flux entrants et sortants est fortement liée à l'âge du travailleur. La figure 4.3 illustre cette répartition. L'importance de la position de « demandeur d'emploi » augmente dans le recrutement au fur et à mesure que l'âge avance, alors que cela ne semble pas être le cas dans le flux sortant. En revanche, les sorties vers l'incapacité de travail augmentent avec l'âge. Les transitions travail-travail, c'est-à-dire les flux d'entrée et de sortie de et vers la position *active*, diminuent fortement à partir de 50 ans. Les entrées depuis la position du revenu d'intégration diminuent également légèrement avec l'âge. Pour les moins de 25 ans, nous constatons, sans surprise, une part importante d'entrées provenant des allocations familiales (46 %) et, à l'inverse, pour les plus de 60 ans, nous constatons d'importantes entrées (19 % à 65 %) et sorties (77 % à 78 %) vers, probablement, la retraite. Sur la base d'une ventilation par sexe, nous constatons qu'il y a peu de différences dans les flux entrants, mais que les flux sortants vers d'autres positions non actives et vers l'incapacité de travail sont plus élevés pour les femmes.

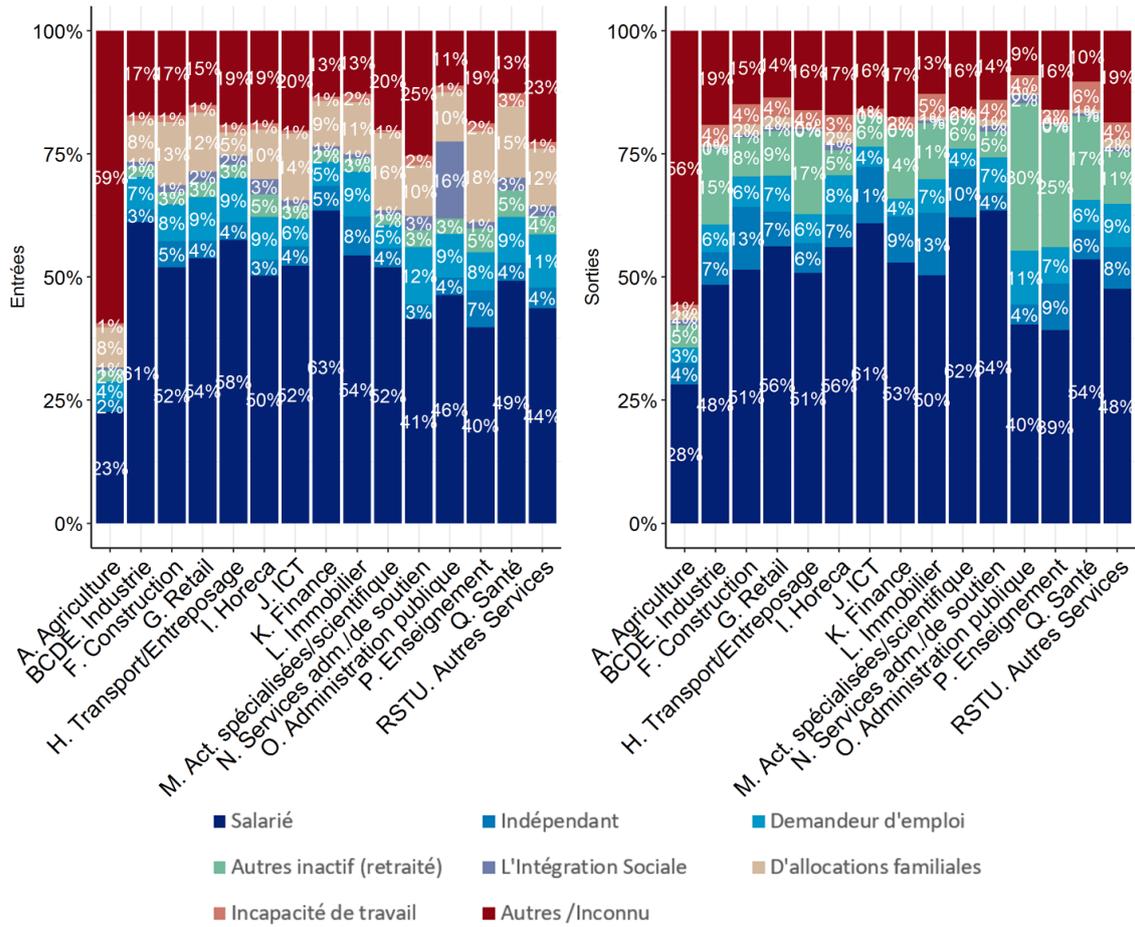
Figure 4.3 Flux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par catégorie d'âge (T4 2020-2021)



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

Au niveau sectoriel, nous constatons également de grandes différences dans la répartition des flux entrants et sortants entre les différentes positions socio-économiques. Par exemple, l'agriculture se distingue par un nombre important d'entrées et de sorties de personnes dont la position est inconnue (59 % et 56 %). Cela peut s'expliquer par un grand nombre de travailleurs saisonniers. Dans les services administratifs et de soutien, qui comprennent le secteur du travail intérimaire, nous observons également une forte proportion de positions inconnues (25 %). En outre, nous observons un flux d'entrée relativement important depuis le revenu d'intégration dans le secteur de l'administration publique (16 %). Il pourrait s'agir d'emplois au titre de l'article 60. Les flux les plus importants en provenance de l'emploi se trouvent dans les secteurs de l'industrie, de la finance, et des transports et de l'entreposage. C'est dans le secteur des soins de santé (6 %) que l'on observe les sorties relativement plus importantes vers l'incapacité de travail, suivi par le secteur (plus petit) de l'immobilier (5 %). En outre, nous constatons que les secteurs de l'administration publique (30 %) et de l'enseignement (25 %) enregistrent le plus grand nombre de départs vers d'autres positions non actives, parmi lesquelles le départ à la retraite est la transition la plus importante.

Figure 4.4 Flux d'entrée (l) et de sortie (r) par type de ménage et par secteur (T4 2020-2021)



Source Dynam-Reg et Datawarehouse AM&SB

5 | Conclusion

Pour la première fois, un lien a été établi entre les données de Dynam-Reg et le Datawarehouse AM&SB. Cela nous permet de dresser le profil des personnes qui entrent et sortent du marché du travail. Pour ce faire, nous calculons la composition des recrutements et des sorties, complétée par le taux d'entrée et de sortie par caractéristique, c'est-à-dire par rapport à l'ensemble des personnes actives par caractéristique distincte. Nous arrivons aux conclusions suivantes :

Formation

- Les travailleurs moyennement qualifiés représentent la plus grande part des flux entrants et sortants (35 % et 36 %).
- La part des niveaux d'études inconnus augmente, tandis que la part des personnes peu ou très qualifiées diminue.
- C'est dans la région de Bruxelles, suivie de la Flandre et de la Wallonie, que l'on trouve les flux d'entrée et de sortie relatifs de personnes hautement qualifiées les plus élevés.
- Les profils hautement qualifiés connaissent la plus faible dynamique des travailleurs. Les personnes peu qualifiées quant à elles entrent dans l'emploi aussi souvent que les personnes moyennement qualifiées, mais elles en sortent plus souvent. Cette constatation jette un nouvel éclairage sur l'apparente rigidité du marché du travail dans notre pays. Cela masque les différences mutuelles en fonction du niveau d'études des travailleurs. La Belgique et les régions se situent dans le peloton de tête en ce qui concerne la proportion de personnes hautement qualifiées parmi les 30-34 ans, ce qui corrige quelque peu l'image négative de rigidité.
- Dans la plupart des secteurs, si l'on considère l'ensemble des travailleurs hautement qualifiés d'un secteur, la dynamique est plus faible pour les niveaux d'études plus élevés. À l'exception de l'horeca, de l'immobilier et des services administratifs et de soutien.

Origine

- Les personnes d'origine belge représentent la plus grande part des entrées et des sorties (53 % et 57 %).
- La proportion de personnes d'origine non belge augmente pour les entrées et les sorties. Cette tendance est plus marquée pour les entrées de personnes d'origine non européenne. En d'autres termes, le marché du travail se diversifie, notamment avec l'arrivée d'un plus grand nombre de non-Européens.
- L'entrée relative la plus importante de personnes d'origine non européenne se situe dans la région de Bruxelles. En Flandre, l'entrée de personnes d'origine non européenne est relativement plus importante qu'en Wallonie, tandis qu'en Wallonie, l'entrée de personnes d'origine européenne est relativement plus importante.
- C'est parmi les profils d'origine non européenne que l'on observe les dynamiques les plus importantes. En termes relatifs, ceux-ci entrent plus qu'ils ne sortent.

- Dans la plupart des secteurs, la dynamique de travail est plus faible pour les personnes d'origine belge. À l'exception du taux d'entrée et de sortie dans le secteur de l'horeca, et du taux de sortie dans les secteurs de l'immobilier et des services administratifs et de soutien.

Type de ménage

- Les couples avec enfants représentent la part la plus importante des entrées et des sorties (47 % et 43 %). Cette part diminue au fil du temps en faveur des ménages inconnus et des ménages d'une personne pour les entrées et des ménages d'une personne et des couples sans enfants pour les sorties.
- La région bruxelloise a la plus forte proportion de ménages d'une personne en termes relatifs. En Flandre, la proportion de couples sans enfants est plus élevée qu'en Wallonie. En Wallonie, la proportion de familles monoparentales et de ménages d'une personne est plus élevée.
- Les familles monoparentales ont le taux d'entrée le plus élevé et sont plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail que d'en sortir. Les couples sans enfants ont le taux d'entrée le plus bas et sont plus susceptibles de sortir que d'entrer. Les couples avec enfants ont le taux de sortie le plus faible.
- La dynamique des travailleurs par type de ménage dépend fortement de l'âge.
- La plupart des secteurs suivent la tendance générale.

Position socio-économique

- Plus de la moitié des flux entrants et sortants sont des transitions depuis ou vers le travail (salarié ou indépendant). La tendance des entrées en provenance d'une position active est légèrement à la hausse, en particulier en Flandre, ce qui est en partie lié à l'augmentation de la pénurie de main-d'œuvre. En outre, les formes d'emploi atypiques (travail intérimaire, flexi-jobs) semblent plus attrayantes en Flandre que dans les autres régions.
- La répartition des positions socio-économiques reste relativement stable au cours de la période observée. Nous n'observons qu'une fluctuation (cyclique) de la part des flux entrants et sortants vers/depuis le chômage.
- C'est en Flandre que l'importance des flux d'entrée et de sortie vers le travail est la plus grande. La Wallonie a la part relativement la plus élevée de recrutement à partir du chômage et de sortie vers l'incapacité de travail. Les recrutements liés au revenu d'intégration représentent une part plus importante des entrées wallonnes et bruxelloises que des entrées flamandes.
- Les entrées depuis le chômage et les sorties vers l'incapacité de travail augmentent avec l'âge. Les transitions travail-travail diminuent avec l'âge.
- De nombreuses entrées provenant d'une position inactive sont inconnues dans l'agriculture. De nombreux flux entrants provenant d'une position de « revenu d'intégration » se produisent dans les services administratifs et de soutien. Il convient de noter l'importance des sorties vers l'inactivité dans les secteurs de l'enseignement et de l'administration publique. C'est dans le secteur des soins de santé que les sorties vers l'incapacité de travail sont les plus importantes. En 2016-2017, cela représentait encore 4 % des sorties dans les soins de santé, mais cette proportion est passée à 6 % en 2020-2021.

